

Image not found or type unknown



## Charges sans justification à payer dans une ASL

Par **steph68**, le **30/09/2013** à **17:33**

Suis membre d'une ASL et le Syndic de l'ASL me réclame des charges sans aucun documents justificatifs(pas d'AG, pas de répartition des frais engagés...)A chaque fois je lui adresse une lettre recommandée pour réclamer un état des charges... en vain.Est il tenu de fournir ces documents justificatifs ou pas?.Le règlement de l'ASL ne dit rien à ce sujet....  
Merci de votre avis.